

LE POËT-LAVAL

Vieux village : infiltrations et stationnement au cœur des craintes

C'est le projet qui a suscité le plus de questions lors de la réunion publique organisée mardi 19 octobre. Après la présentation des futurs travaux de réfection de la toiture et de la cour de l'école, les aménagements prévus au vieux village étaient discutés.

Faire cohabiter les habitants, les travailleurs et les touristes, tel est l'enjeu du projet d'aménagement du vieux village, comme cela a été rappelé à la soixantaine de personnes présentes à la réunion publique organisée par la municipalité mardi 19 octobre. Et quand il s'agit du patrimoine et d'autant plus d'un village classé, « il faut aussi qu'on ait l'impression qu'on n'a rien fait et que cela a toujours été là, une fois fini ! », a résumé le maire Yves Magnin, aux côtés de Jean-Pierre Allègre, chargé de mission au CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), et de la paysagiste Florine Lacroix.

Outre le fait de renforcer un pan de rempart et de refaire la toiture du musée du protestantisme, la municipalité prévoit de réaménager ou rénover des rues, calades et ruelles, ainsi que les deux places principales, la cour des commandeurs (au pied du château) et la place Yvon-Morin.

Créer un espace en pierres avec deux petits escaliers-gra-

dins sur la place des commandeurs et sécuriser le belvédère « pour éviter une chute comme c'est arrivé une fois, tout en préservant l'accès voiture à l'hôtel, fait partie du projet. Cela n'empêchera pas l'accès des camions pour le festival de jazz », ajoute le maire. Un même aménagement mêlant stabilisé et pierres, répondant aux exigences du label Village de caractère, avec quelques massifs est envisagé place Yvon-Morin. Ce sera un espace piéton avec seulement possibilité de dépose-minute. « Il n'y aura pas de places de stationnement en moins », a insisté le maire.

« Trois poches de stationnement réservées aux riverains »

Des poches de stationnement réservé aux riverains (via un système de pastilles) doivent être proposées, le long des remparts ou à côté de la commanderie, et également à l'entrée des remparts. « Place Yvon-Morin, il y a environ 15 places actuellement. On remettra le même nombre à côté », a souligné le maire. Un habitant a pointé le problème de sécurité sur le parking à côté du cimetière et la crainte de vols. « S'il faut remettre de l'éclairage ou s'interroger sur la nécessité d'une caméra, on le fera », a répondu l'édile.

Pour améliorer l'entrée de bourg, le parking en bordure de la RD540 en plus d'être fermé

aux camions et aux camping-cars grâce à un arceau, sera équipé d'une entrée et sortie unique, et de mobiliers de pique-nique.

Le vieux village n'ayant pas de réseau d'eaux pluviales, il s'agit également de tenter de résoudre les problèmes de ruissellement, qui entraînent un certain nombre d'infiltrations chez les habitants, notamment rue basse.

Un ensemble d'aménagements qui doit se faire dans la tradition des pierres de Poët-Laval. Un appel à des donateurs de pierres a d'ailleurs été lancé.

F.Va.



Une réunion publique qui portait sur le projet de travaux à l'école et d'aménagements dans le vieux village. Florine Lacroix, la paysagiste aux côtés de Jean-Pierre Allègre du CAUE et d'Yves Magnin. Le DL/F.V

École : le projet de réfection de la toiture et de la cour

Peu de questions lors de la présentation du projet de réfection de la toiture et de la cour de l'école, malgré la présence de quelques enseignants et parents. Un projet présenté par Jean-Pierre Allègre, qui répond à la nécessité de résoudre le problème de l'évacuation de l'eau au niveau de la cour, qui a tendance à rapidement ressembler à une « piscine », tout comme de la rénovation de la toiture et de l'amélioration de la performance thermique du bâtiment. Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) y travaille depuis septembre, à la demande de la municipalité. Plusieurs aménagements paysagers dans le but d'une végétalisation de la cour ont été présentés pour inviter le public à se positionner, « dans un objectif de co-construction », afin de finaliser le cahier des charges. Si les vacances seront au maximum mises à profit pour ces travaux, il y aura nécessité d'utiliser des préfabriqués.

REPÈRES

■ **Un passage piéton sur la D540 : « impossible »**

Cela a été à nouveau mis sur le tapis par un habitant. « Pourquoi ne fait-on pas un passage pour les piétons entre le vieux village et Gougne, et notamment pour les enfants qui vont à l'école, ou même une passerelle ? » Ce à quoi lui a répondu le maire, « c'est pas faute de l'avoir demandé depuis des années, et les municipalités avant nous. Mais on a toujours eu un refus. C'est un axe de sécurité civile. Et on doit être le seul village où la route est hors agglomération. » Et Jean Pierre Allègre d'insister, « on accentuerait le danger en y mettant un passage piéton ».